



SOFIDY Sélection 1

OPCVM Immobilier investi en actions européennes
et à thématique immobilière



SOCIÉTÉ DE GESTION
DE FONDS IMMOBILIERS DEPUIS 1987



Sofidy Selection 1

Rapport Annuel 2017

SOMMAIRE

Caractéristiques générales	P. 4
Informations réglementaires	P. 5
Rapport de gestion	P. 7
Comptes annuels	P. 10
Rapports du Commissaire aux Comptes	P. 29

CARACTERISTIQUES GENERALES

1) Caractéristiques principales

Dénomination du fonds : Sofidy Selection 1

Forme juridique : Fonds Communs de Placement (FCP)

Etat membre dans lequel l'OPCVM a été constitué : FCP de droit français

2) Acteurs

Société de Gestion : Sofidy (303 square Champs Elysées - 91080 Courcouronnes) - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF le 10/07/2007 sous le n° GP-07000042

Dépositaire et conservateur : CACEIS BANK FRANCE (1-3, place Valhubert, 75013 Paris)

Déléataire de la gestion comptable : CACEIS Fund Administration (1-3, place Valhubert, 75013 Paris)

Centralisateur des ordres de Souscriptions et de Rachat par délégation de la Société de Gestion : CACEIS Bank France (1-3, place Valhubert, 75013 Paris)

Commissaire aux comptes : KMPG Audit – Tour EQHO, 2 avenue Gambetta – 92066 Paris la Défense, représenté par Monsieur Pascal LAGAND.

3) Classification

Le fonds est classé OPCVM « Actions des pays de l'Union européenne ».

4) Objectif de gestion

L'objectif du FCP est de mettre en œuvre une gestion discrétionnaire pour surperformer, via une exposition aux actions du secteur immobilier de l'Union européenne, l'indicateur de référence FTSE EPRA / NAREIT Euro Zone Capped dividendes nets réinvestis après déduction des frais de gestion sur la durée de placement recommandée (supérieure à 5 ans).

5) Indicateurs de référence :

L'indicateur de référence du FCP est l'indicateur FTSE EPRA/NAREIT Euro Zone Capped dividendes nets réinvestis.

Le portefeuille n'a pas pour but de répliquer l'indicateur de référence, la pondération des valeurs en portefeuille est donc déterminée selon les convictions de l'équipe de gestion sans référence avec la pondération des valeurs de l'indicateur. En conséquence, l'évolution de la valeur liquidative de l'OPCVM peut donc s'écarter significativement de celle de l'indicateur.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

1) Méthode de calcul du risque global

La détermination du risque global s'effectue selon la méthode de calcul de l'engagement.

2) Critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

Les informations relatives à la prise en compte dans la politique d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sont disponibles sur le site (www.sofidy.com).

3) Contrôle des intermédiaires

La Société de Gestion a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties. Cette politique est disponible sur le site de la Société de Gestion (www.sofidy.com).

4) Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, et compte tenu du montant de frais d'intermédiation pour l'année 2017 inférieur au seuil de 500 000 €, la Société de Gestion n'a pas élaboré de compte rendu relatif aux frais d'intermédiations.

5) Droits de vote

Les droits de vote attachés aux titres détenus par le FCP sont exercés par la Société de Gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur. La politique de vote de la Société de Gestion peut être consultée au siège de la Société de Gestion et sur le site internet www.sofidy.com conformément à l'article 314-100 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

6) Informations relatives aux rémunérations versées par la société de gestion à son personnel

Les principaux éléments de la politique de rémunération de la Société de Gestion vis-à-vis de ses collaborateurs sont disponibles sur le site internet www.sofidy.com ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de la Société de Gestion.

La politique de rémunération de la Société de Gestion vis-à-vis de ses collaborateurs se compose d'une partie fixe et d'une partie variable. Cette rémunération est complétée des dispositifs d'épargne salariale obligatoires (participation) ou volontaires (intéressement, supplément d'intéressement, abondement) ; ainsi que de dispositifs de fonds salariés (participation au capital de la Société de Gestion et des fonds gérés). La politique de rémunération variable recherche un alignement des intérêts entre les salariés et les épargnants / investisseurs dans les fonds gérés (des primes assises par exemple sur le taux d'occupation des fonds).

Le montant total des rémunérations brutes (hors charges sociales et épargne salariale) de l'ensemble du personnel de la Société de Gestion s'élève à 9 027 006 € pour l'exercice 2017 pour un nombre de bénéficiaires moyen sur l'exercice de 136,6 équivalents temps plein. Ce montant est composé de rémunérations fixes à hauteur de 72,1 % et de rémunérations variables à hauteur de 27,9 %. Le montant des rémunérations brutes du Personnel identifié (dirigeants, preneur de risque...) au sens de la Directive AIFM et OPCVM 5 (28 personnes) s'élève à 2 793 724 €.

La politique de rémunération de la Société de Gestion est conforme aux dispositions de la directive « OPCVM 5 ».

7) Informations sur les techniques de gestion efficace et les instruments dérivés présents dans le fonds

Nature des opérations utilisées

Aucune technique de gestion efficace n'a été utilisée au cours du premier exercice du FCP.
Au 31 décembre 2017, le FCP ne détient aucun instrument dérivé.

Exposition

Néant.

Identité des contreparties

Néant.

Garanties financières reçues

Néant.

8) Autres informations

Au 31 décembre 2017, le FCP ne détient aucun instrument financier émis par les sociétés liées au groupe Sofidy.
Au 31 décembre 2017, le FCP ne détient aucune part ou action d'OPCVM géré par la Société de Gestion.

9) Changements intervenus au cours de l'exercice

Néant.

10) Retenus à la source

Les porteurs du FCP Sofidy Selection 1 sont informés que la Société de Gestion a demandé à certains états de l'Union européenne (Belgique, Espagne, Irlande, Italie) l'exonération des retenues à la source sur les dividendes versés par les valeurs mobilières détenues par le fonds.

RAPPORT DE GESTION

1) Compte-rendu d'activité

Le FCP SOFIDY Selection 1 a progressé en 2017 de +17,5% pour la part I et de +16,3% pour la part P (soit une progression de, respectivement, +53,8% et +49,5% depuis sa création en novembre 2014). L'indice sous-jacent FTSE EPRA Eurostoxx, dividende net réinvesti a quant à lui progressé de +17,6% depuis le début de 2017 illustrant cette année encore la résilience de la performance des foncières cotées (la hausse moyenne annuelle ressort à 13,5% sur les vingt dernières années selon l'I.E.I.F.).

Cette bonne performance tient selon nous aux éléments suivants :

1/ La prise en compte par les marchés d'un durcissement graduel sur très longue période des politiques monétaires en Europe alors même que la prime de risque qui mesure l'écart de rentabilité entre le taux offert par les emprunts d'Etat (0,43% pour le Bund allemand à dix ans) et le rendement des actifs immobiliers Prime (en Europe, 3,8% pour les centres commerciaux générant les flux les plus élevés et 3,1% pour les meilleurs immeubles de bureaux selon une compilation d'études CBRE) est au plus haut des dix dernières années.

2/ La sensibilité des foncières aux perspectives de croissance en Europe continentale (et l'indexation des loyers (sauf pour le segment résidentiel en Allemagne) qui assure une protection contre tout regain futur de l'inflation), qui s'est déjà traduite en France par une atténuation des mesures d'accompagnement lors des prises à bail et en Allemagne par une progression des loyers économiques dans les métropoles alors même que les taux de vacance pour les immeubles modernes se réduisent dans l'ensemble de la zone.

3/ Une thématique Fusions/ Acquisitions enfin à l'œuvre dans le secteur. 2017 aura vu à cet égard quatre opérations importantes, deux dans les bureaux qui ont concerné Sponda en Finlande et Axiare en Espagne à des niveaux voisins de l'ANR EPRA et deux toutes récentes dans les centres commerciaux. La première concerne deux acteurs paneuropéens : Hammerson a déposé une offre d'achat en titres sur Intu Properties avec une décote limitée de 5% sur l'ANR de la cible (source Exane BNP Paribas) alors même que cette dernière société est essentiellement présente au Royaume-Uni, un marché fragilisé par le ralentissement de la croissance sous l'effet du Brexit, une densité commerciale élevée et par le développement du commerce électronique. La seconde qui va donner naissance au leader mondial des centres commerciaux conduira à la prise de contrôle par Unibail-Rodamco de Westfield avec une prime (source GSA) de 7,4% sur la valeur d'expertise estimée incluant les développements en cours.

Si l'on s'intéresse aux titres qui ont enregistré les variations les plus importantes au sein de l'indice de référence, il en ressort une nette surperformance : 1/ des valeurs d'Europe du Sud (IGD, Beni Stabili, Axiare, Hispania...), 2/ du résidentiel allemand une nouvelle fois (Ado Properties, Vonovia (leader sur ce segment et second poids de l'indice de référence dont il représente 9,0%), Deutsche Wohnen...), 3/ des bureaux (Technopolis en Finlande, Dic Asset en Allemagne, NSI aux Pays-bas, Icade en France...).

En sens inverse, on notera la sous performance des valeurs de commerce (Deutsche Euroshop, Carmilla, Unibail-Rodamco, Klepierre).

2) Performances

	Valeurs liquidatives (€)			Performance	
	04/11/2014 (création)	30/12/2016	29/12/2017	Depuis l'origine	2017
Part I	1 000,00	1 308,47	1 537,78	+53,8 %	+17,5 %
Part P	100,00	128,62	149,53	+49,5 %	+16,3 %
Indice de référence	3 089,19	3 968,49	4 668,84	+51,1 %	+17,6 %

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

3) Autres faits marquants de l'exercice

Le FCP SOFIDY Selection 1 a obtenu après trois ans d'existence le plus haut niveau de notation (cinq étoiles) de la part de Morningstar ce qui constitue une reconnaissance objective d'un couple performance / volatilité favorable.

4) Perspectives

L'année 2018 sera de nouveau un terrain favorable pour les gestions actives dans un contexte de volatilité toujours élevée.

Notre scénario central demeure celui d'une politique monétaire de la Banque Centrale Européenne qui sera accommodante pour longtemps alors que le risque d'une inflation des coûts salariaux dans le cadre de nos économies de plus en plus mondialisées demeure faible.

La remontée très lente des taux d'intérêt n'affectera pas la performance des foncières sur la période alors qu'elles sont bien protégées par leur passif (niveau de dette abaissé, durée plus longue et taux fixe) et que la prime de risque est historiquement élevée (entre 250 et 350 points de base sur le Prime selon les pays et les secteurs d'activité).

L'appétit pour le rendement demeure un moteur puissant pour les investisseurs et, pour ces derniers, l'immobilier coté est un vecteur incontournable (le rendement synthétique 2017 estimé des participations de SOFIDY Selection 1 est supérieur à 3,7%) d'autant qu'il offre généralement une bonne protection via l'indexation face à tout risque de remontée des prix à long terme.

Notre choix de valeurs continuera de privilégier :

1/ les foncières cotées dont la stratégie est fondée sur la transformation des actifs en portefeuille, la création de valeur induite étant cristallisée par la mise en œuvre de politiques affirmées de rotation de patrimoine permises par un marché de l'investissement animé à l'achat par des investisseurs qui privilégient la perception sur longue période de loyers sans risque locatif,

2/ des secteurs de croissance porteurs où la détention de foncier s'enrichit de plus en plus d'une activité de services (logistique, hôtellerie et parahôtellerie, infrastructures, résidentiel allemand qui continue d'afficher le meilleur couple rendement / risque malgré des valorisations ponctuellement tendues auxquels nous sommes attentifs).

Nous considérons en outre, que le secteur qui a enregistré fin 2017 une vague d'opérations de fusions / acquisitions sans précédent (Unibail-Rodamco / Westfield ; Hammerson / Intu ; Colonial / Axiare ; Vonovia / Buwog) continuera d'être animé par des mouvements de concentration. Il devrait en outre s'enrichir de nouvelles thématiques (reconstitution d'un segment résidentiel coté sain en Espagne).

COMPTES ANNUELS DE L'OPCVM

BILAN ACTIF AU 29/12/2017 EN EUR

	29/12/2017	30/12/2016
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	38 598 609,46	35 123 957,97
Actions et valeurs assimilées	38 598 609,46	35 123 957,97
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	38 598 609,46	35 123 957,97
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	0,00	0,00
<i>Autres titres de créances</i>	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	772 697,84	233 510,51
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	772 697,84	233 510,51
Comptes financiers	2 250 389,32	910 667,12
Liquidités	2 250 389,32	910 667,12
Total de l'actif	41 621 696,62	36 268 135,60

BILAN PASSIF AU 29/12/2017 EN EUR

	29/12/2017	30/12/2016
Capitaux propres		
Capital	38 783 803,64	34 650 099,74
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	1 863 687,00	784 411,77
Résultat de l'exercice (a, b)	666 841,54	630 883,25
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	41 314 332,18	36 065 394,76
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	307 364,44	202 740,84
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	307 364,44	202 740,84
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	41 621 696,62	36 268 135,60

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2017 EN EUR

	29/12/2017	30/12/2016
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2017 EN EUR

	29/12/2017	30/12/2016
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 153 552,22	918 681,47
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	1 153 552,22	918 681,47
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	4 136,41	2 260,02
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	4 136,41	2 260,02
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	1 149 415,81	916 421,45
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	561 852,27	465 305,62
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	587 563,54	451 115,83
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	79 278,00	179 767,42
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	666 841,54	630 883,25

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de

- 2,20 % TTC sur la part P-C

- 1,10 % TTC sur la part I-C

La commission de frais de gestion variables s'élève à 20% TTC de la surperformance annuelle nette de frais du FCP par rapport à l'indice FTSE EPRA/NAREIT Euro Zone Capped dividendes nets réinvestis en cas de surperformance positive de la valeur liquidative.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Sommes Distribuables</i>	<i>Parts P-C et I-C</i>
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2017 EN EUR

	29/12/2017	30/12/2016
Actif net en début d'exercice	36 065 394,76	18 229 825,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	20 332 367,52	24 014 502,53
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-20 522 977,81	-7 631 974,78
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 361 181,13	1 158 711,74
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-367 689,51	-325 571,08
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-110 260,32	-102 234,66
Différences de change	-229 640,28	-86 311,07
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	3 198 393,15	356 084,83
Différence d'estimation exercice N	4 595 652,06	1 397 258,91
Différence d'estimation exercice N-1	-1 397 258,91	-1 041 174,08
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	587 563,54	451 115,83
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments *	0,00	1 246,42
Actif net en fin d'exercice	41 314 332,18	36 065 394,76

*Autres éléments N-1 : Complément d'indemnisation de 1246,42€. Le montant exact de l'indemnisation était de 57 682,15€. Il a été comptabilisé 56 435,73€ en 2015.

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 250 389,32	5,45
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 250 389,32	5,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	GBP		USD		CHF		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 496 411,86	3,62	539 831,78	1,31	384 566,08	0,93	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	29/12/2017
Créances	
Souscriptions à recevoir	688 363,50
Coupons et dividendes en espèces	84 334,34
Total des créances	772 697,84
Dettes	
Rachats à payer	146 198,10
Frais de gestion	161 166,34
Total des dettes	307 364,44

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Sofidy Selection 1 P-C		
Parts souscrites durant l'exercice	71 269,063	9 910 535,89
Parts rachetées durant l'exercice	-31 780,399	-4 283 433,32
Solde net des souscriptions/rachats	39 488,664	5 627 102,37
Sofidy Selection 1 I-C		
Parts souscrites durant l'exercice	7 173,648	10 421 831,83
Parts rachetées durant l'exercice	-11 601,701	-16 239 544,49
Solde net des souscriptions/rachats	-4 428,053	-5 817 712,66

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Sofidy Selection 1 P-C	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
Sofidy Selection 1 I-C	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2017
Sofidy Selection 1 P-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	346 263,66
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,20
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Sofidy Selection 1 I-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	215 588,61
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2017
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2017
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	29/12/2017
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2017	30/12/2016
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	666 841,54	630 883,25
Total	666 841,54	630 883,25

	29/12/2017	30/12/2016
Sofidy Selection 1 P-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	241 814,45	180 457,18
Total	241 814,45	180 457,18

	29/12/2017	30/12/2016
Sofidy Selection 1 I-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	425 027,09	450 426,07
Total	425 027,09	450 426,07

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2017	30/12/2016
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 863 687,00	784 411,77
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 863 687,00	784 411,77

	29/12/2017	30/12/2016
Sofidy Selection 1 P-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	962 014,39	288 981,33
Total	962 014,39	288 981,33

	29/12/2017	30/12/2016
Sofidy Selection 1 I-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	901 672,61	495 430,44
Total	901 672,61	495 430,44

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017
Actif net Global en EUR	18 229 825,00	36 065 394,76	41 314 332,18
Sofidy Selection 1 P-C			
Actif net en EUR	2 402 117,58	13 227 570,26	21 283 662,10
Nombre de titres	19 440,368	102 839,292	142 327,956
Valeur liquidative unitaire en EUR	123,56	128,62	149,53
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	6,08	2,81	6,75
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	1,02	1,75	1,69
Sofidy Selection 1 I-C			
Actif net en EUR	15 827 707,42	22 837 824,50	20 030 670,08
Nombre de titres	12 706,827	17 453,741	13 025,688
Valeur liquidative unitaire en EUR	1 245,60	1 308,47	1 537,78
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	61,14	28,38	69,22
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	18,82	25,80	32,62

3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALSTRIA OFFICE AG	EUR	56 000	722 400,00	1,75
DEMIRE DEUTSCHE MITTELSTAND REAL ESTATE	EUR	220 000	849 420,00	2,06
DEUTSCHE WOHNEN SE	EUR	61 000	2 224 060,00	5,38
HORNBAACH HOLDING AG	EUR	8 487	628 207,74	1,52
TLG IMMOBILIEN AG	EUR	32 000	708 640,00	1,72
VIB VERMOGEN AG	EUR	29 000	614 800,00	1,49
VONOVIA SE	EUR	58 000	2 400 620,00	5,80
TOTAL ALLEMAGNE			8 148 147,74	19,72
AUTRICHE				
BUWOG AG	EUR	65 000	1 868 750,00	4,52
TOTAL AUTRICHE			1 868 750,00	4,52
BELGIQUE				
CARE PROPERTY INVEST SICAFI	EUR	23 000	426 765,00	1,03
XIOR STUDENT HOUSING NV	EUR	19 000	740 810,00	1,80
TOTAL BELGIQUE			1 167 575,00	2,83
ESPAGNE				
AXIARE PATRIMONIO SOCIMI	EUR	25 000	460 500,00	1,11
HISPANIA ACTIVOS INMOBILIARIOS	EUR	70 000	1 099 000,00	2,66
LAR ESPANA REAL ESTATE SOCIM	EUR	40 000	355 600,00	0,86
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	EUR	100 000	1 130 000,00	2,74
REALIA BUSINESS SA	EUR	250 000	275 000,00	0,67
TOTAL ESPAGNE			3 320 100,00	8,04
FINLANDE				
CITYCON OYJ	EUR	145 000	312 910,00	0,76
TOTAL FINLANDE			312 910,00	0,76
FRANCE				
ALTAREA	EUR	10 100	2 101 810,00	5,09
ARGAN	EUR	16 250	651 950,00	1,58
CARMILA	EUR	32 000	742 880,00	1,80
FONCIERE ATLAND	EUR	7 200	925 128,00	2,24
FONCIERE DES MURS	EUR	33 700	964 494,00	2,33
FONCIERE DES REGIONS	EUR	8 000	755 840,00	1,83
FONCIERE LYONNAISE	EUR	16 500	901 065,00	2,18
GECINA NOMINATIVE	EUR	13 000	2 000 700,00	4,84
ICADE EMGP	EUR	10 000	819 300,00	1,98
KLEPIERRE	EUR	57 000	2 089 905,00	5,06

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MERCIALYS	EUR	29 000	534 905,00	1,29
MRM	EUR	400 000	720 000,00	1,74
UNIBAIL RODAMCO SE	EUR	12 500	2 625 000,00	6,35
UNITI SA	EUR	51 500	198 275,00	0,48
TOTAL FRANCE			16 031 252,00	38,79
ITALIE				
BENI STABILI SPA	EUR	500 000	385 500,00	0,93
COIMA RES SPA	EUR	126 000	1 132 110,00	2,74
INFR WIRE ITAL SPA	EUR	45 000	279 000,00	0,68
TOTAL ITALIE			1 796 610,00	4,35
JERSEY				
ATRIUM EUROPEAN REAL ESTATE	EUR	175 000	726 250,00	1,76
TOTAL JERSEY			726 250,00	1,76
LUXEMBOURG				
ADO PROPERTIES SA	EUR	28 000	1 183 840,00	2,87
TOTAL LUXEMBOURG			1 183 840,00	2,87
PAYS-BAS				
EUROCOMMERCIAL PROP	EUR	15 000	544 650,00	1,32
INTERXION HOLDING NV	USD	11 000	539 831,78	1,31
NSI NV	EUR	31 000	1 077 715,00	2,60
TOTAL PAYS-BAS			2 162 196,78	5,23
ROYAUME UNI				
HAMMERSON PLC 25P	GBP	70 000	431 363,71	1,04
SEGRO REIT	GBP	90 000	595 167,01	1,45
SHAFTESBURY PLC	GBP	10 000	117 613,92	0,28
TRITAX BIG BOX REIT	GBP	210 000	352 267,22	0,85
TOTAL ROYAUME UNI			1 496 411,86	3,62
SUISSE				
SWISS PRIME SITE AG	CHF	5 000	384 566,08	0,93
TOTAL SUISSE			384 566,08	0,93
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			38 598 609,46	93,42
TOTAL Actions et valeurs assimilées			38 598 609,46	93,42
Créances			772 697,84	1,87
Dettes			-307 364,44	-0,74
Comptes financiers			2 250 389,32	5,45
Actif net			41 314 332,18	100,00

Sofidy Selection 1 P-C	EUR	142 327,956	149,53
Sofidy Selection 1 I-C	EUR	13 025,688	1 537,78

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 29 décembre 2017

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif SOFIDY SELECTION 1 constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 31 décembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 30 avril 2018

KPMG S.A.

Pascal Lagand

Associé

SOFIDY Sélection 1

SOFIDY SA

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF n° GP 07000042 en date du 10 juillet 2007

Siège social : 303, square des Champs Élysées - 91026 Évry Cedex

Site internet : www.sofidy.com - Email : sofidy@sofidy.com

Tél : 01 69 87 02 00 - Fax : 01 69 87 02 01